



conflit de voisinage, voisin menaçant.

Par **pamkeks**, le **14/02/2023** à **19:35**

Bonjour, je vous expose le problème. Mon amie a acheté son appartement il y a maintenant 3 ans. Depuis maintenant 1 an le fils de sa voisine, qui est âgée d'une trentaine d'années, est déclaré schizophrène depuis ces 16 ans, crie pendant de longue minute ,vient sonner a sa porte et tous ca la nuit bien évidemment. Dernièrement il a lancé un vase sur sa porte... Elle a tenté le dialogue avec lui et sa mère et rien n'y fait toujours des réponses bateau aucune évolution. J'aimerais savoir s'il y a quelque recours légal pour l'aider. Merci par avance de vos réponses.

Par **yapasdequoi**, le **14/02/2023** à **19:41**

Bonjour,

Elle peut porter plainte pour ces menaces et violences. Les parents sont reponsables des actes de leur fils mineur.

Elle peut écrire un courrier RAR à sa voisine pour lui signaler les nuisances et dégradations.

Si la voisine est locataire, il faut aussi notifier son bailleur de toutes ces nuisances.

Par **pamkeks**, le **15/02/2023** à **15:45**

Bonjour;

La plainte a déjà été déposée, sa mère est plus qu'au courant et le syndic va envoyer un courrier au propriétaire mais bon je doute que cela fasse avancer les choses. Merci beaucoup pour votre réponse en tout cas.